

Lettre de Georges Pompidou à Franco Maria Malfatti (Paris, 27 octobre 1971)

Légende: Le 27 octobre 1971, face à la décision américaine de suspendre la convertibilité en or du dollar, le président français Georges Pompidou, répond au courrier de Franco Maria Malfatti, président de la Commission des Communautés européennes et réaffirme son souhait de voir les Six adopter une attitude véritablement communautaire en mettant de côté leurs divergences nationales en matière de politique monétaire.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Franco Maria Malfatti, FMM. Sommets. Préparation des Sommets de La Haye et de Paris, 05/12/1971-02/10/1972, FMM 51.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_georges_pompidou_a_franco_maria_malfatti_paris_27_octobre_1971-fr-7418acd6-oeec-4afe-abb1-35eb88084e70.html



Date de dernière mise à jour: 25/01/2023

Lettre de Georges Pompidou à Franco Maria Malfatti (Paris, 27 octobre 1971)

Monsieur Franco Maria Malfatti
Président de la Commission
des Communautés Européennes
BRUXELLES
(Belgique)

Monsieur le Président,

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance du message que vous m'avez adressé le 10 Septembre 1971 et dans lequel vous m'avez fait part des préoccupations qu'inspirent à la Commission la situation et les perspectives d'avenir de la Communauté, notamment à la suite des mesures prises par le Gouvernement américain.

Les considérations que vous y développez ont rejoint largement les analyses et les conclusions que je tire de difficultés dont le Gouvernement français avait eu de longue date l'occasion de souligner le danger.

Comme vous l'avez si justement observé, la crise actuelle est d'une ampleur et d'une gravité exceptionnelles. Elle menace de déboucher sur des difficultés économiques graves qui affecteraient notre prospérité commune. Elle risque de provoquer des tensions qui compromettraient la réussite des efforts que nous avons entrepris en commun sur la voie de la construction européenne.

Face à de tels dangers il eût été souhaitable que les Six fussent en mesure d'adopter rapidement une attitude véritablement communautaire. Certes, au mois de Septembre, ils se sont mis d'accord sur des principes – d'ailleurs largement dégagés grâce à la Commission qui a su jouer dans cette affaire, comme dans d'autres, un rôle fécond et utile. Ces principes devraient permettre, le moment venu, de résoudre la crise monétaire internationale, mais il ne sert à rien de se dissimuler que notre entente demeure largement incomplète, notamment sur ce qu'il y a lieu de faire dans l'immédiat.

Il convient donc, me semble-t-il, que les Six recherchent en commun les moyens de parfaire leur accord, ce qui implique en particulier qu'ils se refusent à toute tentative d'action séparée.

Une conscience commune de la nécessité de préserver l'acquis communautaire et une réflexion approfondie sur les buts et les moyens d'une action commune peuvent seuls conduire la Communauté à définir sans tarder les remèdes dont vous soulignez à juste titre la nécessité.

Je suis persuadé que la Commission et vous-même, Monsieur le Président, pourrez apporter à cette recherche une contribution particulièrement utile.

Chacun sent que la Communauté vit aujourd'hui des moments importants pour son avenir, et que c'est aux dirigeants des Etats qui la composent, et à ceux des Etats qui se proposent à se joindre à elle, qu'il appartient d'arrêter en commun les décisions qui s'imposent. C'est la raison pour laquelle, dès le début de la crise, la France a proposé à ses partenaires, et aux pays candidats, la réunion, le moment venu, d'une Conférence au sommet de la Communauté élargie.

Pour répondre aux espoirs qu'elle suscitera, cette conférence devra être soigneusement préparée et ses participants devront être animés de l'esprit de coopération qui est à la base de ce qui s'est fait jusqu'à présent sur le plan européen.

Du côté de la France, je puis vous assurer que cet esprit existe et que mon Gouvernement est prêt à examiner toutes les possibilités d'accord qui permettraient à la Communauté Européenne de faire de nouveaux progrès.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Georges Pompidou